



MATHAY INFOS

JUILLET - AOÛT
SEPTEMBRE 2015

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Avec les beaux jours notre jeunesse sort un peu plus : les plus anciens sont devenus plus raisonnables ! De plus jeunes leur succèdent hélas, avec les mêmes comportements que leurs aînés : crachats dans les lieux publics, dépôts de déchets en tout genre... à côté de poubelles pourtant présentes, baignade dans la fontaine place de l'église, consommation excessive d'alcool, et récemment apparition de fumeurs de chicha devant la Mairie : fumeurs qui nettoient leur pipe à eau sur le palier de la Mairie, laissant au Maire le soin de balayer et nettoyer à grande eau les cendres dispersées.

On a du mal à penser que ces jeunes (mineurs), compte tenu de ces dérives devenues permanentes, ont reçu une éducation normale de parents qui la plupart du temps ne savent ni où ils sont, ni ce qu'ils font !

Puis il y a les plus anciens qui trouvent pratique de promener leur chien loin de chez eux pour ne pas avoir à souffrir de ses excréments, alors qu'un peu de civisme et un sac adapté permettraient de ne pas imposer aux autres un tel comportement, ou encore qui pratiquent le brûlage de leurs déchets, pourtant interdits sur tout le territoire de Pays de Montbéliard Agglomération, avec quelques fois des déchets plastiques irritants et toxiques pour leur voisinage.

Le respect du code de la route n'est pas en reste : tous les jours malmenés aux feux tricolores, ou encore à la sortie COLRUYT où stop et interdiction de tourner à gauche sont faits pour les autres, avec le risque pour les contrevenants de se faire arrêter au rond-point des colonnes par les forces de l'ordre. Les excès de vitesse relevés dans certaines de nos rues comme la rue Saint Paul, nous conduisent à mettre en place deux plateaux (sans chicane) sur cet axe, pour sécuriser et rassurer les riverains, et faire ralentir certains usagers.

Voilà la panoplie de toutes les dérives auxquelles vos élus doivent faire face chaque jour ou pour lesquels ils sont sollicités !

Alors aidez-nous à lutter contre cette inconscience collective à laquelle vous êtes confrontés comme nous !

Un point rapide sur les quelques travaux qui toucheront la commune cette année :

- pose de la fibre optique sous maîtrise PMA pour desservir la Mairie uniquement
- mise en place de deux plateaux dans la rue Saint Paul
- pose de 4 caméras de vidéo protection avec une aide de l'État de 40 % sur le coût des travaux HT
- mise en place d'une réserve incendie souple de 120 m³ pour la défense incendie du secteur de l'éperon
- rétablissement de la canalisation de récupération des eaux descendant de Romont, au décanneur sous la gare

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous d'excellentes vacances.

*Amicalement,
Daniel GRANJON*

**LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ LE MARDI 14 JUILLET
et les SAMEDIS 1^{er}, 8 ET 22 AOÛT 2015**

LE BUREAU DE POSTE SERA FERMÉ LE MARDI 14 JUILLET

CCAS - Tél. 03 81 35 27 20

M^{me} Nadia ABIDI, responsable du CCAS est à votre écoute et à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans toutes vos démarches. Ses permanences en mairie sont le mercredi de 16 h à 18 h 30 et le vendredi de 10 h à 12 h

LA COMMUNE VOUS INFORME...

VENEZ VISITER LE SITE DE NOTRE COMMUNE: www.mathay.fr

Toutes les informations en direct

RAPPEL - L'HERBE POUSSÉ:

Heures de tonte : autorisées tous les JOURS OUVRABLES de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h - Les SAMEDIS de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS de 10 h à 12 h.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Elle est gratuite pour les habitants du village, elle est ouverte tous les MERCREDIS de 14 h 30 à 17 h 30. Elle sera fermée pendant les vacances scolaires du 8 juillet au 26 août.

Une salle pour les Petits a été aménagée. Nous avons créé une salle de lecture pour les jeunes enfants, qui ont les livres regroupés dans leur petite pièce.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le dépannage des lampes de rues est effectué tous les débuts de mois par le syndicat intercommunal. Afin de détecter les lampes en panne, nous assurons un passage nocturne dans toutes les rues du village en début de mois. Toutefois une lampe peut clignoter ou s'éteindre la nuit et être allumée lors de notre passage. Nous vous demandons de signaler au secrétariat de la mairie les lampes défectueuses qui se trouvent près de chez vous. Vous pouvez aussi mettre l'information sur internet dans la rubrique contact du site www.mathay.fr

Ceci améliore votre sécurité. Nous vous en remercions d'avance.

AMÉLIORATIONS: Afin d'améliorer votre sécurité, après avoir renforcé l'éclairage de la rue Saint Paul et de la rue des Barlots, nous réalisons cette année le renforcement de la rue de la Gare et de la rue Pergaud, tout en réalisant des économies d'énergie par des abaissements de puissance.

LA SÉCURITÉ

Afin de réduire la vitesse dans les 2 sens de circulation, suite à la proximité des écoles, et d'augmenter la sécurité des piétons dans la rue Saint Paul, la commune réalisera prochainement 2 plateaux surélevés.

LA DÉLINQUANCE

LA PRÉVENTION: Afin d'augmenter la sécurité au village par une diminution de la délinquance, (sachez que nous avons en France un cambriolage toutes les 90 secondes), nous avons mis en place « Les Voisins Vigilants ». Une convention va être signée entre la Municipalité, la Préfecture du Doubs et les services de la Gendarmerie Nationale. Le village a été découpé en 8 secteurs, nous avons en ce moment 16 référents. Cette chaîne de vigilance est mise en place dans un but dissuasif.

EN CAS D'ABSENCE: Faites suivre votre courrier, ou faites le relever par un voisin, un ami. Votre domicile doit paraître habité; demandez que l'on ouvre les volets, créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la radio; ne

communiquiez pas vos dates d'absence sur facebook ou twitter, transférez vos appels sur une autre ligne ou sur votre portable.

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE: Suivant votre secteur laissez votre porte fermée à clef; de nuit, ne pas laisser ouvertes les fenêtres donnant sur la voie publique si celles-ci sont accessibles; ne jamais inscrire le nom et l'adresse sur le trousseau de clefs; avant de laisser pénétrer une personne chez vous, assurez-vous de son identité; jamais 2 personnes en même temps. Demandez la carte professionnelle des démarcheurs (bien que souvent elles soient fausses). Vous trouverez ces informations sur le site www.mathay.fr

OPÉRATION BRIOCHES

L'opération BRIOCHES de l'ADAPEI du Pays de Montbéliard, aura lieu dans le village les mercredi 7 et jeudi 8 octobre de 17 h à 19 h Afin de renforcer l'équipe de bénévoles en place, et pour pouvoir donner du sang nouveau à celle-ci, toute nouvelle personne désireuse de participer à la collecte sera la bienvenue. Vous pouvez nous contacter, en téléphonant au secrétariat de la mairie, au 03 81 35 27 20 ou chez un responsable au 06 28 37 65 54

Pour réaliser cette opération, des personnes de bonne volonté se présenteront à votre porte pour vous vendre la traditionnelle brioche de l'ADAPEI. Bien que vous soyez toujours très sollicités, j'espère que vous réserverez à ces bénévoles votre meilleur accueil. La vente des brioches de l'opération 2014 a rapporté 2 904 € pour la commune.

PROFESSION DE SANTÉ - Enfin un kiné à Mathay.

Christelle PEUGEOT masseur kinésithérapeute, est installée sur la zone commerciale depuis début mai. Son travail se réalise soit dans son cabinet soit à domicile, sur rendez-vous au N° 06 28 25 34 64 ou 03 81 30 65 72.

JEUNESSE - PÉRISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

• CENTRE DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ du 6 au 31 JUILLET 2015

CENTRE DE LOISIRS :

Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans. La structure sera ouverte de 8 h 30 à 16 h 30 (périscolaire de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 00). **L'enfant doit être inscrit deux jours minimum par semaine.** Durant ces vacances, les enfants pourront découvrir le monde des jeux. Au programme, fabrication de jeux, découverte de jeux du monde, atelier cuisine et un mini-camp pour les plus grands.

L'ACTION JEUNES (pass'ados, ados) :

Pour les jeunes scolarisés à partir du CM2. L'accueil fonctionne à la carte et ouvre en fonction des activités (matin, midi, après-midi, soir). Il est possible d'accueillir les plus jeunes au centre de loisirs sur les temps tels que le périscolaire et les repas.

Au programme: découverte de pratiques sportives, ateliers cuisine, bricolage, séjour en gîte et mini-camp.

A NOTER: Le centre de loisirs et la MDJ seront fermés le lundi 13 juillet.

- **CONGÉS ANNUELS** : Fermeture de tous nos accueils à partir du vendredi 31 juillet à 18h00.

- **INSCRIPTIONS 2015/2016**

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants pour la nouvelle rentrée scolaire, vous pouvez retirer les dossiers d'inscription au centre de loisirs jusqu'au vendredi 17 juillet 2015.

Une permanence aura lieu le jeudi 27 et vendredi 28 août de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au bureau du périscolaire pour les modifications de réservation de la première semaine de septembre, les plannings restitués pour le 3 juillet étant considérés comme définitifs.

- **RÉOUVERTURE DES ACCUEILS**

Reprise des accueils périscolaires le mardi 1^{er} septembre à 7h30. L'accueil du mercredi reprend le mercredi 2 septembre à 7h30. La Maison Des Jeunes reprend le mercredi 2 septembre à 16h30.

Contact : N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

Céline • accueil périscolaire, 15 rue de la Gare
 • par téléphone : 09 67 47 32 26
 • francas.mathay@orange.fr

Maxime • à la MDJ, place de l'Église
 • par téléphone : 06 29 07 67 48
 • par mail : action.jeunes.mathay@yahoo.fr
 • via facebook : actionjeunes.mathay

SCOLAIRE

- **LES RYTHMES SCOLAIRES**

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Mathay fait l'objet d'échanges et de réunions de travail entre les différents acteurs : les représentants des parents d'élèves, les enseignants, l'association chargée de son organisation (les FRANCAS) et la municipalité. Tous forment un comité de pilotage. Ce comité s'est réuni 4 fois durant l'année scolaire 2014/2015. Un questionnaire a été adressé aux parents quant à l'organisation des rythmes pour la prochaine rentrée. Il en ressort que l'organisation est maintenue soit :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30					
11h30	8h30 11h45	8h30 11h45	8h30 11h30	8h30 11h45	8h30 11h45
11h45					
11h45					
13h45					
13h45					
15h00	13h45 15h	13h45 16h30		13h45 16h30	13h45 15h
15h45	APE 1h30	APC 45'			APE 1h30
16h30					APC 45'

Les vacances d'été sont du samedi 4 juillet au mardi 1^{er} septembre au matin.

ANIMATIONS

- **FÊTE DES SOCIÉTÉS**

Organisée par le Comité des Fêtes et la Municipalité, elle se déroulera sur la zone sociosportive le samedi 4 juillet de 19 h à 1 h 30 du matin. Vous pourrez retirer vos tickets repas auprès des associations ou du secrétariat de la mairie.

- **MARCHÉ PAYSAN** : il est organisé par la municipalité le 17 juillet 2015, sur la zone sociosportive à partir de 18 h. L'atelier Vélo de Bavans vous propose des mini diagnostics gratuits sur le marché.

- **TAROT DE L'ACMM** : il aura lieu le 14 septembre à partir de 13h30, dans la salle polyvalente.

- **CIRQUE** : le cirque pour tous assurera ses représentations les 15 et 16 septembre sur la place de la Mairie.

- **EXPO PEINTURE** : organisée par la municipalité, elle se tiendra à la salle polyvalente le 19 septembre de 14 h à 18h30 et le dimanche 20 septembre de 14 h à 18 h. L'entrée est libre.

ATTRACTIVITÉ

Un passage dans les rues du village aura lieu fin juin début juillet, afin de visualiser le fleurissement des maisons. Un 2^{ème} passage sera réalisé en septembre, nous ferons la somme des 2 notes pour assurer un classement. La remise des récompenses se fera au cours du 4^{ème} trimestre en même temps que les lumières de Noël 2014.

VIE DES SOCIÉTÉS

REPRISE DES ACTIVITÉS À LA STB - Saison 2015 / 2016

GYMNASTIQUE SPORTIVE Filles

Reprise à partir du lundi 7 septembre - Salle Paroissiale Bourguignon

- Poussines et Jeunes poussines (nées de 2006 à 2009) : Renseignements : 03 81 35 29 93 - Mercredi de 14h00 à 16h00

- Jeunes et Aînées (nées en 2005 et avant) : Renseignements : 06 70 01 80 82 - Lundi de 18 h à 19h30 jeunes - Lundi de 18h30 à 20 h aînées - Vendredi de 19h30 à 21 h jeunes & aînées

GYM FORM-DÉTENTE Mixte (STEP. LIA. ABDO)

Reprise à partir du mardi 8 septembre - Salle Polyvalente Bourguignon - A partir de 15 ans - Renseignements : 03 81 35 29 93

Mardi de 20h00 à 21 h30

GYM DOUCE Mixte

Reprise à partir du mardi 8 septembre - Salle Polyvalente Bourguignon - Renseignements : 03 81 35 29 93

Mardi de 10h00 à 11h00

TIR A L'ARC Mixte (loisir et compétition)

- Adultes - Reprise à partir du jeudi 10 septembre

Renseignements : 0672516738

Salle Polyvalente Bourguignon Lundi de 20h00 à 22h00

Salle Paroissiale Jeudi de 19h30 à 21h30

- Jeunes (9-18 ans) - Reprise à partir du mardi 15 septembre

(prêt de matériel) - Renseignements : 0672516738

Salle Polyvalente Bourguignon - Mardi de 18h00 à 19h30

COURSE à PIED (adultes)

Reprise à partir du lundi 24 août - Rendez-vous à la Salle

Polyvalente de Bourguignon - Renseignements : 0381353190

Lundi de 18h00 à 19h00 et Jeudi de 18h00 à 19h00

Pour toutes ces activités, le certificat médical est obligatoire à l'inscription.

TAROT

Reprise à partir de début octobre - Salle STB

Renseignements : 0381352003 - Vendredi de 20h00 à minuit

CLUB DE COUTURE

Le club se porte bien. Entre les fils et les aiguilles, une équipe dynamique partage son savoir-faire et ses conseils. Que vous soyez couturier confirmé ou amateur, le club couture vous ouvre ses portes tous les mardis de 14 h à 17 h. Il n'y a pas de couture au mois de juin, la reprise se fera en septembre.

ASCM Tennis de table

Les entraînements ont lieu dans la salle de tennis de table place de l'église ; pour les licenciés le mercredi à 20 h ; pour la section loisirs les mercredis et vendredis à 10 h. Le prix de la licence compétition est de 65 € celui de la licence loisirs est de 35 €. Reprise des entraînements le mercredi 26 août, pour tout renseignement et inscription, tél. au 0381300007.

TENNIS CLUB

École de tennis : Reprise prévue le samedi 5 septembre.

Blog : Toutes les informations sur le fonctionnement et la vie du club sont disponibles en permanence sur notre blog, régulièrement documenté et mis à jour.

Coordonnées :

Blog : tennisclubmathay.over-blog.com

Adresse mail : tennisclubmathay@hotmail.fr

Téléphone : 0381353136 - 0381353947 - 0682551962

CLUB D'ÉQUITATION L'ÉPERON DE MATHAY

ASSOCIATION DES CAVALIERS D'HIRMONT

Le centre propose à ses cavaliers un grand choix d'activités diverses et variées en fonction du niveau, des goûts et des capacités de chacun :

- Cours d'équitation enfants et adultes
- Baby-poney pour les petits à partir de 2 ans et demi jusqu'à 5 ans

- Cours aux handicapés
- Stages de perfectionnement ou d'entraînement
- Passage d'exams, du galop 1 à 7
- Compétitions
- Pension chevaux

- Promenades et randonnées itinérantes de plusieurs jours

Renseignements au club ou au 0381352732 ou 0670709168

COMITÉ DES FÊTES

4 juillet Fête des sociétés :

Après l'apéritif à partir de 19 h le repas (14 €) sera servi de 20 h à 21 h. Au menu : Apéritif, cuisse de canard au poivre vert avec garniture de légumes 2 sortes (gratin franc comtois et petites tomates), fromage, tartelette, café, pain. Divertissements : manège, grue à pinces, pêche aux canards, barbe à papa, jouets lumineux. Sous le chapiteau danse avec Haroun Animation jusqu'à 1 h du matin. Entre 22h30 et 23 h tirage du feu d'artifice

17 juillet Marché Paysan

Il se déroule sur le terrain stabilisé de l'UOP de 18 h à 23 h. 22 producteurs seront présents. L'association « Vélocité » accompagnera à vélo les personnes désirant se rendre au Marché (départ capitainerie du port de Montbéliard). Vous pourrez vous rendre au stand de l'Atelier à vélo solidaire (diagnostics, petites réparations à co-réaliser, récupération de vélos à réparer pour revente/location). Un stand animation compostage et lombricompostage sera également présent. Une buvette et un stand de restauration seront gérés par la municipalité et le comité des fêtes. Vous pourrez également vous restaurer chez les producteurs. Des animations pour enfants seront prévues. Un animateur sera présent toute la soirée

CLUB 3^{ème} AGE ET SENIORS

Pour terminer l'année, le repas du Club aura lieu le 9 juillet. La reprise des activités se fera le 3 septembre

PAROISSE - Communauté catholique de Mathay - Paroisse Notre Dame de Chatey

dimanche 30 août : messe à 10h30 à la chapelle Saint Symphorien suivie du pot de l'amitié et d'un repas tiré du sac pour ceux qui le souhaitent.

Dimanche 6 septembre : fête de la paroisse Notre Dame de Chatey.

Dimanche 4 octobre : repas paroisse Notre Dame de Chatey

Vous trouverez l'ensemble des messes de la Paroisse de Chatey dans la rubrique Culte des Infos Pratiques sur le site communal www.mathay.fr

Catéchèse : Reprise des cours de catéchisme : la date sera donnée dès qu'elle sera connue. Les listes seront affichées sous le porche de l'église de Mathay.

Si des mamans ou des papas souhaitent donner un peu de leur temps à la catéchèse, elles(ils) peuvent se renseigner auprès de Marie-France LEROY Tél.: 0381 353783 ou Dori ZULIANNELLO Tél.: 0381 352761 car pour la rentrée sur Mathay, il y a un manque important de catéchistes. Nous les remercions par avance.

SAPEURS-POMPIERS DE MATHAY

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire: Nous recherchons plusieurs candidats à un engagement de sapeurs-pompiers volontaires pour recrutement au 1^{er} janvier 2016.

Adultes (hommes ou femmes entre 16 et 45 ans): dépôt des dossiers avant la fin août 2015

École des Jeunes Sapeurs-Pompiers (garçons ou filles entre 11 et 12 ans): la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers est composée actuellement de 12 garçons et filles de MATHAY et des alentours. Après 3 ou 4 années de formation, et l'examen du brevet national de Jeunes Sapeurs-Pompiers en poche, un jeune peut intégrer un Centre de Sapeurs-Pompiers dès l'âge de 16 ans.

La section fonctionne sur le principe d'une année scolaire de septembre à juin. Le nombre de place étant limité il est important de s'inscrire dès à présent si votre enfant souhaite intégrer notre section en septembre 2015.

Formation secourisme (PSC1 – Prévention et Secours Civique niveau 1) Formation de base aux gestes de premiers secours
Intervenir en cas de malaise cardiaque, stopper une hémorragie, sauver un enfant qui s'étouffe ou simplement savoir donner l'alerte en cas d'accident... Aujourd'hui, il est indispensable de maîtriser ces réflexes de premiers secours. A partir de 10 ans, tout le monde peut suivre cette formation d'une durée de 10 à 12 heures.

Mise à niveau secourisme: Destinée aux personnes déjà titulaires d'un ancien diplôme de secourisme et désireuses de suivre une petite formation de remise à niveau. Durée: 3 ou 4 heures – Dates et horaires à définir en fonction des demandes.

Si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de ces formules vous pouvez nous contacter au numéro ci-dessous ou vous inscrire au secrétariat de mairie.

Destruction des nids de guêpes - Ce qui a changé depuis le mois d'avril 2012 : La destruction des nids de guêpes n'entrant pas forcément dans le cadre réglementaire des interventions dévolues aux sapeurs-pompiers de part le caractère d'urgence, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs (SDIS 25) a été amené à se prononcer sur les modalités d'engagement de ses moyens dans le cadre de ce type de missions. Actuellement en France, plus de la moitié des SDIS facture cette prestation et en Franche-Comté, seul le Doubs n'avait pas encore opté pour cette mesure.

Les principales causes de cette décision :

- L'aspect réglementaire des missions du SDIS (caractère d'urgence de la mission)
- La concurrence aux entreprises spécialisées du secteur privé
- Une sollicitation accrue et souvent exagérée pour ce genre de mission

1) Les Sapeurs-Pompiers sont engagés dans le cadre normal de leur mission de secours, la notion d'urgence et de risques est avérée, l'intervention ne donne pas lieu à facturation :

- Établissement accueillant des enfants
- Domicile, lieu de vie ou établissement recevant un public fragilisé (personnes âgées, invalides, allergiques, malades)
- Établissement recevant du public dans les locaux directement accessibles au public

2) Dans toutes les autres situations le requérant est invité à contacter un prestataire privé. Dans le cas où aucun prestataire n'est en mesure d'effectuer la mission ou si l'intervention nécessite des moyens spécifiques dont seul le SDIS dispose, le requérant peut alors s'il le souhaite bénéficier de l'intervention des moyens Sapeurs-Pompiers pour lesquels il lui sera demandé une participation au frais engagés (cette participation était de l'ordre de 75 € en 2012)

3) Le Centre de traitement de l'alerte CTA (N° appel 18) gère les différents appels concernant la destruction des nids de guêpes en fonction des informations qui lui sont transmises au départ par le requérant et applique la procédure décrite ci dessus.

Le cas échéant, en fonction du degré d'urgence et de la disponibilité des moyens opérationnels, l'intervention peut être traitée de manière immédiate ou différée.

Il ne s'agit pas de générer de nouvelles recettes mais simplement de recentrer l'activité des Sapeurs-Pompiers sur leurs missions principales et pour cela de dégager de la disponibilité.

Site internet: Venez découvrir le site Internet des Sapeurs-Pompiers de MATHAY: www.pompiersdemathay.com

Inscriptions et renseignements :

Lieutenant GUILLEMIN LABORNE Christian - Tél. 06 78 71 78 18

QUELQUES INFORMATIONS

POUBELLES (ramassage des ordures les vendredis matins)

3 - 10 - 17 - 24 - 31 juillet / 7 - 14 - 21 - 28 août

4 - 11 - 18 - 25 septembre

ENCOMBRANTS (dont ferrailles) - Uniquement sur inscription 48 h avant: par internet sur www.agglo-montbeliard.fr, rubrique DÉCHETS ou par téléphone au 0800 10 05 10

Mardi 11 août

DÉCHETTERIE MOBILE

Le lundi : ouverte de 14 h à 17 h

Ouverte les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois : de 14 h à 17 h

les lundis 6 - 13 - 20 - 27 et les samedis 11 et 25 juillet
les lundis 3 - 10 - 17 - 24 - 31 et les samedis 8 et 22 août
les lundis 7 - 14 - 21 - 28 et les samedis 12 et 26 septembre

EMMAUS (1^{er} jeudi du mois) : 2 juillet - 6 août et 3 septembre

POMPIERS : composez le 18

CENTRE ANTI-POISON - Tél. 01 4005 48 48

GENDARMERIE PONT DE ROIDE - Tél. 03 81 92 40 13

MAIRIE - Tél. 03 81 35 27 20

Horaires d'ouverture : Mardi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 17 h à 18 h 30 / Samedi matin de 8 h à 11 h - Fermée le lundi

PERCEPTION PONT DE ROIDE - Tél. 03 81 92 41 45

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h.
Fermée les vendredis après-midi et samedis.

AGENCE POSTALE - Tél. 03 81 35 28 01

LEVÉE du courrier à 15 h 30 et le samedi à 11 h

Ouverte du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 11 h 30

PHARMACIE ANEDDA - Tél. 03 81 30 02 37

404 av. du Général de Gaulle - 25700 Mathay

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et samedi de 9 h à 12 h.

PERMANENCES PHARMACIE

La pharmacie de garde le dimanche assure le service d'urgence de la semaine qui suit. Le service de garde va du **samedi à 12 h** (ou veille de jour férié à 20 h) **au lundi à 9 h** (ou lendemain de jour férié). La garde est affichée à la porte des pharmacies du secteur.

Pour connaître les permanences des pharmacies,
composer le **3237**

JUILLET

Samedi 4 et dimanche 5	SAGUIN Saint-Hippolyte
Samedi 11 et dimanche 12	PÉGEOT Pont de Roide
Mardi 14	PÉGEOT Pont de Roide
Samedi 18 et dimanche 19	VOYENET Vermondans
Samedi 25 et dimanche 26	SAGUIN Saint-Hippolyte

AOÛT

Samedi 1 ^{er} et dimanche 2	LESCA Blamont
Samedi 8 et dimanche 9	ANEDDA Mathay
Samedi 15 (9 h) et dimanche 16	LESCA Blamont
Samedi 22 et dimanche 23	DOILLON Pont de Roide
Samedi 29 et dimanche 30	ANEDDA Mathay

SEPTEMBRE

Samedi 5 et dimanche 6	VOYENET Vermondans
Samedi 12 et dimanche 13	PÉGEOT Pont de Roide
Samedi 19 et dimanche 20	DOILLON Pont de Roide
Samedi 26 et dimanche 27	SAGUIN Saint-Hippolyte



DENTISTE : Dr GRAF Éric

Tél. 03 81 30 01 96

Tous les jours sauf jeudi toute la journée
et samedi après-midi

MÉDECINS : Dr MOUHOT - Tél. 03 81 35 25 00

CONSULTATIONS :

Consultations de 10 h à 12 h :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Consultations de 16 h à 19 h :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

Sur rendez-vous à 8 h et 13 h 30

Pas de consultations le Jeudi.



Médecin de garde 3966

Un nouveau numéro, le 3966, la nuit de 20 h à 8 h, le week-end du samedi 12 h au lundi 8 h, les jours fériés de 8 h à 8 h le lendemain.

INFIRMIERS

M^{me} Cindy GRANDGIRARD

Tél. 06 77 11 04 97

M. RIGOULOT

Tél. 06 33 23 64 92

ASSISTANTE SOCIALE A MANDEURE - Tél. 03 81 37 21 85

KINÉSITHÉRAPEUTE - Christelle PEUGEOT

Tél. 03 81 30 65 72 ou 06 28 25 34 64

Installée dans les cellules de la zone commerciale, elle travaille sur rendez-vous, à domicile ou dans son cabinet. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE F'AMILYVET

Rue du Terre - 25700 MATHAY - Tél. 03 81 30 32 52

Sur rendez-vous - contact@cliniquefamilyvet.fr

Consultations : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 00 / Jeudi de 14 h 00 à 19 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 sauf le 1^{er} samedi du mois (fermé)